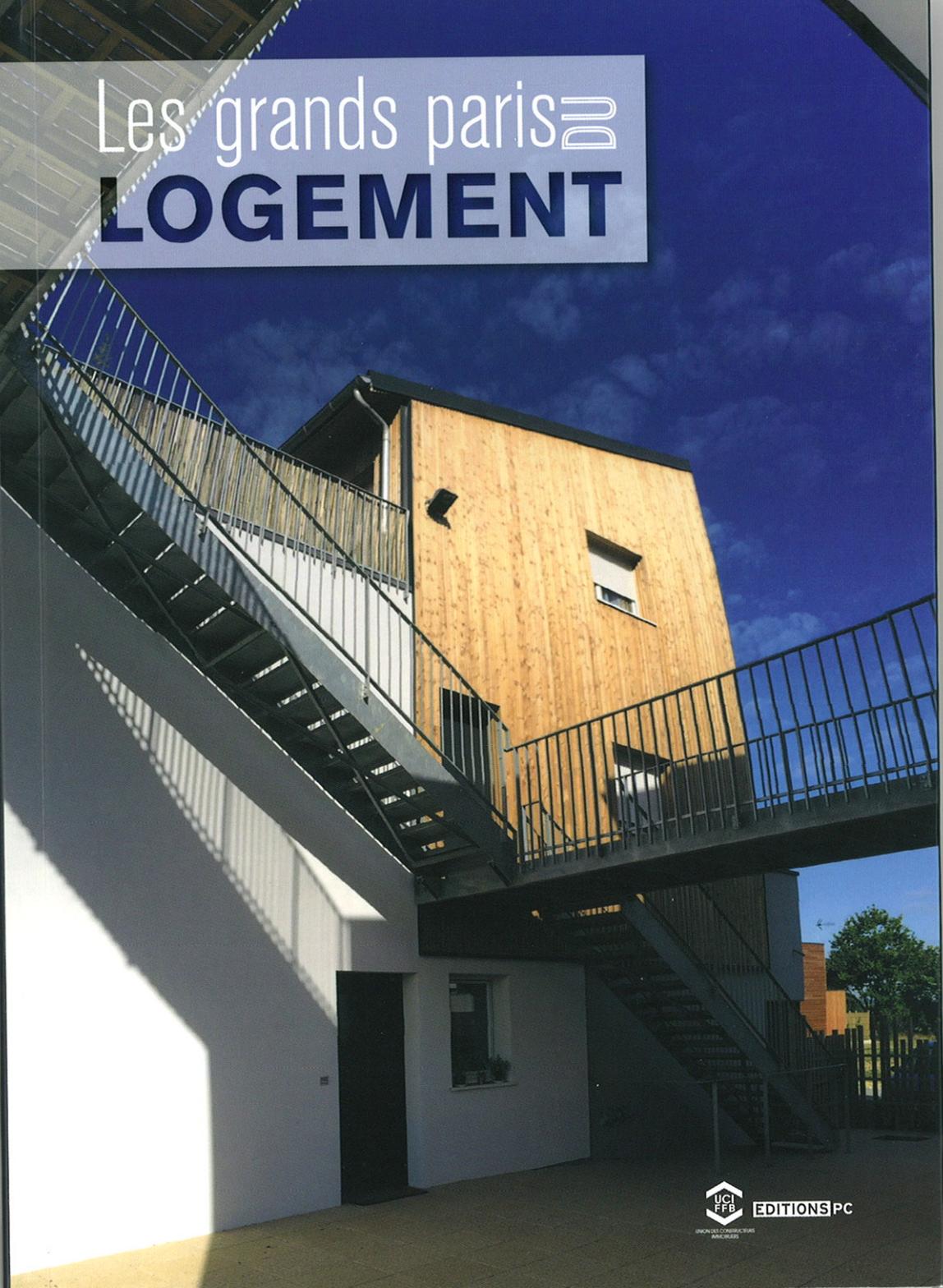


Les grands paris

LOGEMENT



EDITIONS PC

UNION DES CONSTRUCTEURS
PARISIENS

Préface

Extrait du discours de Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, lors de la remise des prix de l'édition 2014 des grands paris du logement



«Ce concours d'idées permet de mettre en lumière des réalisations exemplaires [...] dans la production de logements de qualité et moins coûteux. Je veux vous féliciter pour cette belle initiative qui permet ainsi de valoriser les bonnes pratiques qui sont extrêmement nombreuses et variées dans votre secteur. La performance de vos projets ne doit pas relever uniquement de l'expérimentation ni se limiter à quelques projets confidentiels. L'excellence doit devenir la règle, la règle générale pour chacune des opérations que nous engageons. [...]

L'innovation ne doit pas être le monopole des acteurs les mieux outillés en capacité d'explorer de nouvelles méthodes. Au contraire, elle doit être mise au service de tous les projets mais surtout de tous les espaces de vie, il en va de l'aménagement du territoire [...]. Nous devons faire preuve d'intelligence collective, de détermination [...], mais aussi d'imagination et vos projets en témoignent. Si notre ambition partagée est de construire d'avantage [...], nous avons aussi la nécessité d'inscrire nos actions dans une dynamique propre à chaque territoire, parce que les spécificités locales existent [...]. Nous devons en effet relancer la construction en tant que secteur économique, évidemment, mais cela de manière pertinente et adaptée aux besoins de chaque espace de vie. Le logement est le plus grand levier pour réussir une politique harmonieuse d'aménagement du territoire et tendre vers cette égalité [...]

Si le prix des grands paris du logement a acquis une notoriété qui dépasse les seuls professionnels de la construction, c'est parce qu'il a su avec les années, mobiliser un panel d'acteurs bien plus large qu'il s'agisse des urbanistes, des bailleurs sociaux, des architectes, des promoteurs ou encore des industriels. [...]. La maîtrise des coûts du logement répond à une logique de construction et dépend aussi de la politique d'aménagement et d'urbanisme que nous mettons en œuvre. La qualité de vie se mesure à l'échelle du quartier et nous ne pouvons nous limiter à rendre plus performants uniquement nos bâtiments.

Les grands paris du logement interrogent sur la place de la maison individuelle dans un contexte spécifique, celui de milieu urbain ou péri-urbain où les problématiques ne sont pas les mêmes. Les procédés constructifs et plus largement les politiques de l'habitat doivent se traduire par des réponses adaptées à la diversité territoriale. Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour revitaliser le centre bourg, j'ai pu constater que la question de la réhabilitation qui se pose de manière singulière dans les bourgs centre est gage d'activité sur l'ensemble des territoires couverts. Les espaces ruraux sont au contraire l'objet d'une réflexion particulière en matière de développement, de l'aménagement territorial. De même, nous parlons beaucoup de la densification

«L'innovation ne doit pas être le monopole des acteurs les mieux outillés en capacité d'explorer de nouvelles méthodes. Au contraire, elle doit être mise au service de tous les projets mais surtout de tous les espaces de vie, il en va de l'aménagement du territoire.»

des tissus urbains existants. Il faut évidemment lutter contre l'étalement urbain, privilégier le complément de la ville sur la ville plutôt que d'étendre nos agglomérations au détriment de nos territoires ruraux. Mais la densification doit être disputée, partagée, choisie, elle ne doit pas être subie [...]. Nous avons besoin de l'expertise locale, des expériences, pour apporter des solutions territorialisées pour être déployées, et les expériences réussies doivent être valorisées et mieux diffusées.

[...] L'innovation est un levier efficace pour répondre à la crise du logement. Tous les acteurs doivent s'en saisir. Il est aussi un vecteur efficace pour atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés dans le cadre de ce concours. La relance de la construction est un grand défi qu'il est nécessaire et je dirais même indispensable de relever, pour répondre aux attentes des Français, pour relever ce grand secteur économique qui est le vôtre et pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. »

p. 02	Préface
p. 04	Édito

Villes et aménageurs

p. 10	ZAC de la Duchère / Lyon [69]
p. 14	ZAC Charles-Renard / Saint-Cyr l'École [78]

Promotion, Construction, Financement et Commercialisation

p. 20	La Villa Durabo / Belleville-sur-Saône [69]
p. 22	La résidence Les Essentielles / L'Isle-Adam [95]
p. 24	Le 1944 / Valdahon [25]

Urbanisme et Architecture

p. 28	La Résidence Espéria / Montreuil-Juigné [49]
p. 32	La résidence Le Douglas / Cergy [95]
p. 36	Entre deux rives : première pierre de l'écoquartier fluvial / L'Île-Saint-Denis [93]
p. 40	Écoquartier Les Rigoles / Argonay [74]

Maison individuelle en milieu urbain

p. 44	La Maison Vision de Villa Soleil
p. 46	La maison bois BBC évolutive Mio'Terr
p. 48	Les Jardins de la Tibourgère La Bocaine / Les Herbiers [85]
p. 52	La résidence Garnier / Saintes [17]
p. 56	La maison Welcome de Phénix

Matériaux, matériels et procédés de construction (catégorie projets)

p. 50	Les Maisons sur les toits / Nanterre [92]
p. 64	Réhabilitation de 85 logements sociaux Résidence Renoir / Trappes [78]
p. 68	Six logements neufs en surélévation / Paris [75020]

Matériaux, matériels et procédés de construction (catégorie produits)

p. 72	Retract® de Chêne Vert
p. 74	PANOBLOC® de Techniwood
p. 76	Gen2 Switch d'OTIS

Présentation de l'UCI

p. 94	Remerciements
p. 95	Crédits photographiques



FRANÇOIS PELISSIER,
PRÉSIDENT DE TECHNWOOD

« En plein débat sur la transition énergétique et les performances thermiques des matériaux, concevoir un produit industriel qui présente des performances élevées et durables dans le temps est un enjeu sérieux, puisque la garantie décennale s'applique à la construction. On peut envisager de la transposer au domaine énergétique, et si elle n'est pas suffisante, imaginer de déclarer le bâtiment impropre à l'utilisation... Panobloc® présente l'avantage d'une fabrication totalement industrielle en ateliers. Son installation est facilitée par des systèmes de fixation dans le mur afin que les non spécialistes puissent également les poser. Nous nous sommes attachés à donner des solutions bois aux constructeurs – alors qu'on sait que 80 % des bâtiments sont encore en béton – afin de pouvoir concevoir des bâtiments mixtes et ainsi d'apporter aux chantiers les avantages de ce matériau : rapidité des chantiers et vertus environnementales. Ainsi, en intégrant les façades dans le cycle du coulage du béton, le temps de réalisation des bâtiments peut être divisé par deux, à des coûts très intéressants. »

FICHE TECHNIQUE

ANNÉE CONCEPTION : 2010
CONCEPTEUR : TECHNWOOD
DIMENSIONS : 6 A 60 CM
D'ÉPAISSEUR ET JUSQU'À 30 M²
(8,5M X 3,5M)
COÛT : À PARTIR DE 60 €/M²

Un treillis structural composite bois/isolant paramétrable et innovant

Après quatre années de Recherche et Développement, la société Techniwood, implantée dans les Vosges et en Haute-Savoie, a l'ambition avec Panobloc®, d'apporter une solution bois industrielle innovante. Il s'agit d'une génération industrielle de système constructif préfabriqué composite bois/isolant ultra performant (CLTi - Cross Laminated Timber insulation) pour la construction et la réhabilitation des bâtiments durables. Panobloc® se compose d'un treillis bois croisé décalé (les lames de bois sont collées et superposées entre elles à 80°) intégrant industriellement les isolants. Une combinaison laine de verre, roche, fibre de bois, polystyrène est possible au sein d'un même panneau dont les dimensions peuvent permettre d'ériger des bâtiments de très grande hauteur. Le produit utilisable en murs structurels, en murs rideaux sur structure porteuse béton, métal ou bois, en planchers et panneaux de toiture est totalement paramétrable : l'écartement des lames de bois, la largeur des bandes d'isolant se module en fonction des performances attendues (thermique, feu, résistance mécanique, acoustique, étanchéité...).

Tectonique - Atelier
D.org Architectes
(Îlot bois - 90 logements
R+7 - Bepos)



Architecture Anne
Demians (Résidences
sociales - 300 logements -
R+5.Effinergie).



L'HAY-LES-ROSES

Mouvement de grève
chez les animateurs

■ Une trentaine de personnes se sont rassemblées, selon la police, hier vers 13 heures, devant la mairie de L'Hay-les-Roses. Il s'agissait d'animateurs de l'Institut de formation, d'animation et de conseil (Ifac), structure qui a repris la gestion des centres de loisirs et accueils loisirs dans la ville depuis le 1^{er} septembre. Selon un coordinateur, environ 80 % des animateurs, 50 % selon la mairie, étaient en grève hier pour dénoncer leurs conditions de travail et demander à être davantage associés aux décisions et aux projets. Ils parlent notamment de « difficultés de listing pour inscrire les enfants », demandent davantage d'échange avec les écoles sur le partage des salles. Un service minimum était organisé. Le maire (LR), Vincent Jeanbrun les a reçus : « On leur demande davantage, ils ont besoin d'être accompagnés. Quant aux listings, ils en auront des meilleurs à la rentrée », promet-il.

ALFORTVILLE

Elections de parents d'élèves :
la FCPE 94 veut une enquête

■ La FCPE du Val-de-Marne ne lâche pas l'affaire. Une semaine après l'annulation des élections de parents d'élèves dans neuf écoles sur quinze d'Alfortville, la fédération demande à la ministre de l'Éducation nationale une enquête « sur les motifs et les conditions de cette décision ». La direction académique avait décidé de reporter le scrutin au 13 novembre, à la suite d'« irrégularités » commises dans certains établissements lors du dépôt des listes. La FCPE dénonce l'apparition d'une nouvelle candidature « Ensemble pour nos enfants », composée de parents considérés comme proches du maire (PS) Luc Carvounas, s'interroge entre autres, sur l'origine des moyens de communication.

SAINT-MANDÉ

Recherche contre le cancer :
déjà 4 000 € récoltés

■ Des tables rondes pour plus de convivialité, du rose partout, une marraine souriante en la personne de la chanteuse Hélène Ségara, des chansons d'Enzo Enzo et une vente aux enchères de tableaux de l'artiste Daiane Soares qui a rapporté 4 000 € dédiés à la recherche contre le cancer. La soirée de mercredi, à l'hôtel de ville de Saint-Mandé, a été fructueuse puisque le dîner-concert a réuni cinquante personnes qui avaient réglé 50 € pour y participer. Après déduction des frais inhérents à l'organisation de cette soirée, une partie de cette somme sera, elle aussi, versée à la recherche médicale contre le cancer.

IVRY-SUR-SEINE

Un centre d'hébergement
pour dix familles
de l'ex-bidonville Truillot

Ivry-sur-Seine, hier. Le préfet (3^e en partant de la gauche) est venu visiter le chantier à « mi-parcours ». Situé sur les terrains de l'hôpital Charles-Foix, le centre devrait accueillir au mois de décembre les 55 personnes évacuées du camp le 9 juillet. (L.P.F.D.)

SI TOUT SE PASSE comme prévu, elles célébreront Noël là-bas. Dix familles roms vont bientôt être hébergées dans des logements individuels situés sur un terrain de l'Assistance publique Hôpitaux de Paris (AP-HP), à proximité du Village de l'espoir (voir encadré). Ces 55 personnes, dont de nombreux enfants, ont été évacuées du campement rom de la rue Truillot, démantelé le 9 juillet. Depuis cette date, elles ont été hébergées dans des hôtels. Elles n'étaient pas présentes, hier, alors que se déroulait une visite de chantier « à mi-parcours ».

Ce projet — cofinancé par l'Etat, le conseil régional, la Fondation Abbé-Pierre et la Caisse des dépôts — fait l'objet d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) délivrée par l'AP-HP, au profit d'Emmaüs Habitat pour une durée de quinze ans. La gestion du centre va, elle, être assu-

rée par l'association ALJ 93 (association jeune logement).

Une démarche « exemplaire », estime Marie-Louise Mouket, directrice du pôle social et insertion de l'association. « Lorsque le diagnostic social avait été réalisé, ces familles avaient montré une vraie volonté de rester, explique-t-elle. Celles qui vont s'installer ont signé un contrat d'accompagnement. Tous les enfants sont déjà scolarisés. » Le but, a-t-elle rappelé, est de « préparer ces familles à l'accès au droit commun ». Elles devront par exemple payer une redevance de 50 € par mois, puis 10 % de ce qu'elles gagneront, dès qu'elles le pourront.

« On fonde beaucoup d'espoir sur l'engagement social et professionnel de ces familles », a souligné le préfet

du Val-de-Marne, Thierry Leleu. Et de répondre, interrogé sur le temps qu'a mis ce projet à se concrétiser, que « les rêves de préfet c'est bien, mais la réalité c'est autre chose. On a

fait aussi vite qu'on a pu. »

A la mairie d'Ivry, on indique « se féliciter » de la réalisation de cet engagement de l'Etat,

tout en pointant que cela devait être fait « avant l'évacuation du camp ». Autant de temps « qu'on aurait pu économiser, estime Sacha Kleinberg, du collectif de soutien aux Roumains d'Ivry. Mais c'est quelque chose d'extrêmement positif », fruit d'une bataille qu'on a menée pendant 4 ans et demi », estime-t-il. La date de livraison du centre est prévue le 18 décembre.

FANNY DELPORTE

« C'est quelque chose
d'extrêmement positif »

Sacha Kleinberg, du collectif de soutien
aux Roumains d'Ivry

Le Village de l'espoir devrait rester

L'ÉCHÉANCE DU BAIL arrive en 2017, mais, situé juste à côté du futur centre d'hébergement, le Village de l'espoir, géré par l'association Adoma, devrait rester. Construit en urgence en mars 2007, ce hameau abrite des sans-abri du département, après avoir accueilli dans un premier temps les sans-domicile-fixe parisiens du canal Saint-Martin.

Le terrain compte 32 mobile-homes et 58 places d'hébergement. « Le bail arrive à échéance en 2017 mais nous n'avons pas d'inquiétude par rapport à la pérennisation », explique son directeur, Philippe Treptel, tout en rappelant que le terrain ne leur « appartient pas ». Il n'était question, au départ, que d'une année mais, jugeant l'expérience « positive », l'Etat avait décidé de la prolonger.



Ivry-sur-Seine. Il y a un an, six bénéficiaires du lieu avaient organisé une exposition de cent photographies afin de « questionner leur quotidien ». (L.P.L.M.)

**Fondation
Assistance
aux Animaux**

HECTOR, 3 ans 2HCN545
Un grand timide qui a besoin d'amour

LEVIS, 4 ans 2GYE012
Regardez ma bouille, comment ne pas craquer

KLINEX, 6 ans 153UFF
La zen-attitude, c'est tout moi

FUZZ, 5 ans 250269801622524
Ma cécité ne m'empêche pas d'être comme les autres

Non LOF, non LOOF, n'appartient pas à une race

Refuge **VILLEVAUDE**
18, rue des Plantes
(entre Claye Souilly et Chelles)
01 60 26 20 48

Venez nous adopter !

ta-
le
qui
ne
nt »
ait

A l'issue de trois heures de dé-
préfet a proposé la création de deux
groupes de travail avec les élus. Pas
pour rédiger un énième rapport (« On
en a déjà plein nos tiroirs », s'agaçait
une élue dans la salle). Mais pour arrê-

perenilles p
ce document, nous pourrions ensuite
demander des fonds européens pour
financer ces actions », a-t-il conclu.

BENOIT HASSE

A Ivry (94), des logements en dur pour dix familles



Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), jeudi dernier. Dix familles, soit 55 personnes, vont s'installer dans cinq maisons jumelées actuellement en construction. (LP/F.D.)

■ Dix logements individuels, quatre places de stationnement, un local pour poussettes et vélos... A Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), dix familles roms, évacuées du camp Truillot au mois de juillet — un camp implanté depuis 2010 — vont intégrer un centre d'hébergement avant la fin de l'année. Ces cinq maisons jumelées sont en cours de construction sur un terrain de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), mitoyen du « Village de l'espoir », où vivent des personnes sans-abri. Le projet — cofinancé par l'Etat, le conseil régional, la Fondation Abbé Pierre et la Caisse des dépôts — fait l'objet d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) délivrée par l'AP-HP, au profit d'Emmaüs Habitat, pour une durée de quinze ans. La gestion du centre sera assurée par

l'association ALJ 93 (association jeune logement), notamment l'accompagnement socioprofessionnel qui vise à donner à ces familles une autonomie. Une démarche « exemplaire », expliquait Marie-Louise Mouket, directrice du pôle social et insertion de l'association, lors d'une visite du chantier, jeudi dernier. « Lorsque le diagnostic social avait été réalisé, ces familles avaient montré une vraie volonté de rester, explique-t-elle. Celles qui vont s'installer ont signé un contrat d'accompagnement. » Le but est de « préparer ces familles à l'accès au droit commun ». Elles devront par exemple payer une redevance de 50 € par mois, puis 10 % de ce qu'elles gagneront, dès qu'elles le pourront. Emménagement prévu avant les fêtes de fin d'année.

FANNY DELPORTE

Optymalne przegrody

Ekologia w budownictwie to nie tylko oszczędność energii. Z ochroną środowiska naturalnego wiążą się także cechy materiałów, z których powstają obiekty. Najcenniejsze materiały to te naturalne, najmniej przetworzone - to one zapewniają przyjazny człowiekowi, zdrowy mikroklimat.

Idea

Panel PANOBLOC® to kompozytowy układ drewna i materiału izolacyjnego zamknięty w nieparzystej liczbie warstw. W obrębie każdej z nich materiały te układane są na przemian jeden obok drugiego - drewniane listwy na przemian z arkuszami płyt izolacyjnych. Każda z warstw posiada

żającą objętość ściany stanowi izolator termiczny/akustyczny, pozostała część to konstrukcja nośna. Wszystko to sugeruje ideę, która towarzyszyła twórcy tego materiału - francuskiej firmie TECHNIWOOD. Jej celem było stworzenie lekkiego materiału konstrukcyjnego o bardzo dobrych właściwościach izolacyjnych zarówno termicznych jak i akustycznych. Udało się. Dzięki krzyżowemu układowi elementów drewnianych otrzymano dobre właściwości mechaniczne paneli, poprawiając jednocześnie ich właściwości izolacyjne. Panele PANOBLOC spełniają wszystkie europejskie standardy, zostały zatwierdzone do produkcji przez Komitet Ekspertów w CSTB. Ich jakość jest chroniona dziewięcioma patentami.

Produkcja

Produkcja paneli rozpoczyna się od przygotowania drewna będącego szkieletem panelu. Strugane listwy o odpowiedniej grubości i szerokości cięte są na wyznaczoną długość, zgodnie z projektem przygotowanym w środowisku Dietrich's. Na węższą krawędź drewna nakładana jest warstwa kleju pozwalająca wstępnie połączyć elementy konstrukcyjne z izolacją w obrębie jednej warstwy. Każda z warstw układana jest osobno na stole z zachowaniem odpowiedniego układu listew oraz uwzględnieniem otworów pod stolarkę. Między warstwami nanoszony jest klej. Nakładany jest on jedynie na drewniane elementy danej warstwy. To znacznie zmniejsza udział substancji chemicznych w wyrobie końcowym. W kolejnej operacji specjalny podnośnik przenosi w całości pojedynczą warstwę i nakłada



na tworzony panel. Całość jest prasowana w celu utwardzenia spoiny klejowej. Ostatnim etapem jest wyfrezowanie ostatecznego kształtu prefabrykatu poprzez wyrównanie wszystkich krawędzi panelu. Wszy-

kie zastosowanie w budownictwie drewnianym jednorodzinym. Wytrzymałość oraz świetne właściwości izolacyjne umożliwiają produkcję paneli ściennych, stropowych oraz dachowych.



obrócony o 90 stopni, w stosunku do sąsiedniej, kierunku układania materiałów. Dodatkowo, warstwy o tej samej orientacji elementów są przesunięte względem siebie, by nie tworzyć mostków termicznych. Taki układ materiałów sprawia, że przewa-



stkie te czynności są w pełni zautomatyzowane, a za poprawność wszystkich operacji odpowiada plik sterujący, wygenerowany na podstawie projektu CAD.

Zastosowanie

Panele PANOBLOC® to „inteligentny” materiał, którego cechy można kształtować według różnych kryteriów oraz zastosowań. Ta unikalna cecha sprawia, że ta technologia znajduje szero-

PANOBLOC® spełnia surowe wymagania stawiane materiałom budowlanym stosowanym w budownictwie wielorodzinnym oraz budynkach użyteczności publicznej. W tym przypadku kluczowe cechy to izolacyjność termiczna i akustyczna oraz odporność ogniowa. Posiadane certyfikaty umożliwią stosowanie paneli jako panele fasadowe w budynkach wielokondygnacyjnych, gdzie konstrukcje nośne stanowi żelbet lub stal



DŹWIGI DLA CIEŚLI I DEKARZY

www.lift-polska.pl



LIFT POLSKA
Generalny Dystrybutor firmy KLAAS
Kamienna 82, 46-100 Namysłów

tel. 796 388 026
fax 775 550 935
biuro@lift-polska.pl

Colloque organisé par :



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



FRANCILBOIS

Colloque National

Réhabiliter avec le bois et les matériaux biosourcés

mercredi 3 février 2016

Auditorium de la Tour Sequoia, Paris La Défense

OBJECTIF

Ce colloque, organisé autour d'une trame qui reprend la chronologie de l'acte de construire, a pour objectif de valoriser la réhabilitation de logements sociaux et de bâtiments publics avec des solutions bois et matériaux biosourcés en s'appuyant sur la présentation et la capitalisation d'opérations économiquement performantes. Les acteurs nationaux représentatifs de la filière bois, des matériaux biosourcés et de la construction seront présents pour échanger sur les atouts des solutions constructives garantissant non seulement les performances énergétique et environnementale, mais aussi le confort des usagers.

CIBLES

S'adressant aux aménageurs, maitres d'ouvrages, promoteurs, architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle, industriels et professionnels de la filière bois et biosourcés, ce colloque sera aussi l'occasion de découvrir des démarches régionales d'innovation et des projets de recherche mobilisant bon nombre de ces acteurs.

Avec le soutien de :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



En partenariat avec :



Préfet de la région
d'Île-de-France

DRIAAF



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT
Les Hlm, habiter mieux, bien vivre ensemble



L'expertise des filières du bâtiment biosourcé

13h00 – 14h15

Déjeuner/buffet

Après midi : La réponse des filières bois et biosourcés aux enjeux de la réhabilitation

14h15 / 14h45

Les solutions industrielles et innovantes pour la réhabilitation

Omar ZAGDOUNI, Directeur Développement Pôle Logement, EIFFAGE Construction
François PELISSIER, Président, Techniwood

François GUIDOT, Directeur Maintenance, Réhabilitation et Renouvellement Urbain, LogiRep

Projet support : Opération de réhabilitation à partir d'une solution mixte bois biosourcés : Logements Collectifs R+5 – Colombes (92)

14h45 / 15h15

La mobilisation des entreprises de la filière pour une réponse performante aux enjeux de la réhabilitation

Sylvain LARROUY, Directeur Général Délégué, Pyrénées Charpente
Président de Maitre Cube

Une démarche exemplaire : Maitre Cube : un regroupement de professionnels pour une mutualisation de compétences et de moyens

15h15 / 15h45

Aspects sociétaux du bailleur social dans un programme de réhabilitation

Bernard BLANC, Directeur Général, AQUITANIS

15h45 / 16h30

Table ronde :

Les leviers pour réhabiliter avec davantage de bois et de biosourcés

Sylvie ALEXANDRE, Déléguée interministérielle à la forêt et au bois auprès des ministres de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité

Annie DEGEN, Initiative Finance, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, UNEP FI

Christophe BOUCAUX, Directeur de la Maîtrise d'ouvrage et des Politiques patrimoniales, Union Sociale pour l'Habitat (USH), Membre de la Délégation générale

Frank HOVORKA, Membre du Département Pilotage du Groupe Caisse des Dépôts et Consignations

Pascal BONNEFILLE, Directeur de la Publication IMMOWEEK

16h30

Conclusions et perspectives

Le bois et l'éco-rénovation
13 octobre 2015



Mais reste l'exception en rénovation de grande ampleur

Quartier "Les Turbaudières" à Cholet (49), 146 logements

Une réhabilitation maîtrisée, en site occupé



Après : 2013

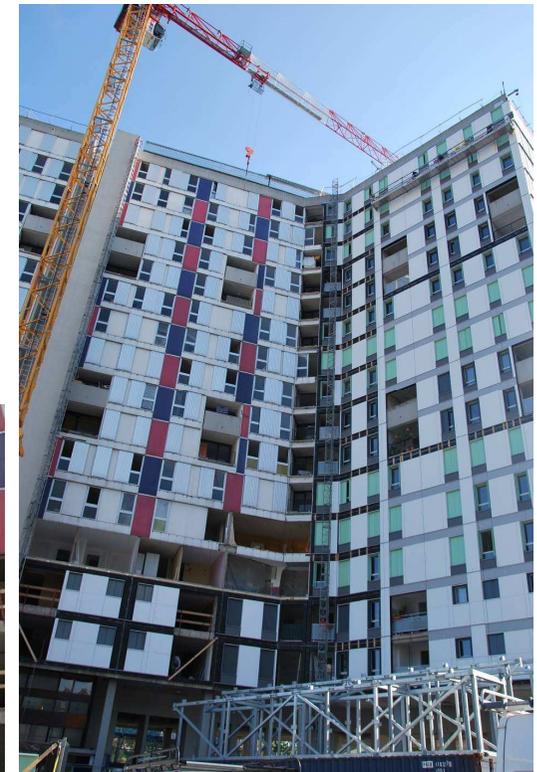


Avant : 1977

Intervenants

Maître d'œuvre : Triade Architecture (79)
BET structure : AREST (49)
BET thermique : POUREAU (86)
OPC : ORCOS (85)
Entreprise lot façade bois : CMB, Construction Millet Bois (70)

40 Galerie L'Arlequin à Grenoble 154 logements – Une réhabilitation en site occupé et amianté



Avec une solution innovante de panneau préfabriqué : Panobloc

Maître d'ouvrage :

SDH

Maître d'œuvre :

Pierre Berne

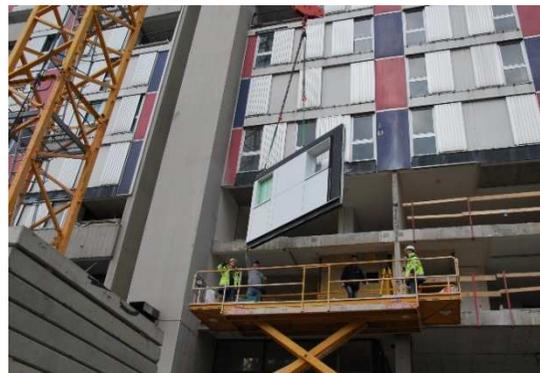
Entreprise générale :

Eiffage

Solution bois

préfabriquée :

Techniwood



Pourtant, des points forts en faveur du bois

- Offrir de nombreuses possibilités architecturales, pour le concepteur
- Une opportunité d'augmenter les surfaces habitables, par un décalage des façades ou une surélévation
- Une préfabrication poussée permettant d'intégrer l'ensemble des éléments
- Et donc une rapidité de chantier, inter-changer les façades
- Intervenir avec des installations allégées de chantier, peu de nuisances
- Assurer la sécurité des locaux réhabilités, limiter les échafaudages
- Améliorer l'isolement acoustique aux bruits extérieurs, double enveloppe
- Etc...



Photos chantier Arlequin et fabrication Panobloc à Techniwood (73)